



Le secteur vacances de
la ligue de
l'enseignement
un avenir par l'éducation populaire

ETE 2026

SAINT RAPHAEL VAR

MER ET SENSATIONS 14-17 ANS

088 034 001

Vacances Pour Tous – 21 rue Saint Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative - Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379 - Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04

ADRESSE DU CENTRE

UFCV LE HAUT PEYRON
50 Bd Jean Dorat
83700 Saint-Raphaël

TRANSPORT

En car au départ de Metz, Nancy, Épinal, Mulhouse, Strasbourg, Besançon, Dijon, et Lyon jusqu'à Saint Raphaël. Préacheminement en train au départ de Reims et Paris jusqu'à la gare de Saint Raphaël-Valescure et transfert jusqu'au centre en transport en commun (ligne régulière)

1^{er} et dernier repas servis

Premier repas servi : le dîner du 1^{er} jour

Dernier repas servi : le dîner (panier-repas) du dernier jour.

SITE

► Situé sur les hauteurs de Saint-Raphaël, le **centre du Haut-Peyron** offre un cadre de séjour exceptionnel, à seulement quelques kilomètres de la mer dans un grand domaine verdoyant avec vue sur l'Estérel. Les jeunes seront hébergés dans des pavillons collectifs en chambres de 2 à 7 lits, chaque pavillon comprend des douches et des toilettes collectifs. Les chambres sont équipées d'un lavabo et d'espaces de rangement.

Le centre dispose d'une piscine, de salles d'activités, d'un terrain de pétanque et d'espaces ombragés pour se détendre ou se retrouver en petits groupes. Il dispose également d'un self-service et d'une salle de restauration en intérieur et de deux terrasses extérieures pour se restaurer.

ACTIVITES

- **Sortie en kayak de mer ou en stand up paddle** pour découvrir les criques, les calanques et les fonds marins turquoise.
- **Une séance d'initiation à la plongée sous-marine** (attention obligation d'un certificat médical d'aptitude à la pratique de la plongée)
- **Une séance de snorkelling.**

Ces activités nécessitent la présentation d'une attestation d'aptitude préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques que vous trouverez dans les documents de voyage dématérialisés. Le test doit être réalisé en piscine et validé par un maître-nageur.

- **Randonnée dans le massif de l'Estérel** : paysages grandioses, roches rouges plongeant dans la mer, vue imprenable sur la côte. Activité susceptible d'être annulée en fonction des conditions météo (risque d'incendie).
- **Excursion à Saint-Raphaël ou Fréjus**, pour découvrir les marchés, les ruelles animées, les petits ports et l'ambiance méditerranéenne.
- **Baignades à la plage et à la piscine du centre**

Attention : les shorts de bain sont interdits dans l'espace aquatique du camping, prévoir des maillots de bain.

Autres activités : grands jeux, organisations de tournois sportifs, animations et soirées récréatives variées, participation aux soirées de la ville et aux manifestations estivales locales

ORGANISATION DU SEJOUR

► L'équipe d'encadrement comprend :

- Un directeur titulaire du brevet d'aptitude à la fonction de directeur (BAFD) : il coordonne son équipe d'animation, s'assure du bon fonctionnement du séjour, réunit chaque soir son équipe pour échanger sur le déroulement de la journée écoulée et préparer les activités du lendemain.
- Un animateur titulaire du brevet d'aptitude à la fonction d'animateur (BAFA) par tranche de 8 ou 10 enfants, dont un animateur titulaire du diplôme de surveillant de baignade.
- Un assistant sanitaire sera en charge du suivi des traitements médicaux.

► L'équipe pédagogique favorisera pour chaque jeune : la prise de responsabilités, l'apprentissage de l'autonomie en fonction de ses possibilités, le plaisir, la découverte du milieu naturel et des traditions locales. La vie quotidienne sera organisée de manière à respecter les besoins de chaque participant. Celle-ci comporte divers aspects dans lesquels chacun est nécessairement impliqué. Tout peut être discuté, mais avec la volonté de mettre en place des règles acceptées par tous !

La vie collective c'est d'abord le respect des autres et de leurs différences, ce sont des responsabilités partagées pour mettre en place la meilleure organisation possible, assurant la sécurité de tous, une bonne hygiène, ménageant des temps de liberté dans un cadre négocié : lieu, durée, fréquence, mesures de sécurité.

ATTENTION !

Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, les frais de retour à votre charge...

► **Pour avoir des nouvelles de votre enfant** : Nous mettons à votre disposition un blog pour chaque séjour dont les codes d'accès vous seront communiqués avec la convocation de départ/retour.

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Trousseau :

Important : Tout le linge doit être marqué au nom du jeune (marqueur indélébile ou bande cousue).

Il est indispensable de fournir à votre enfant tout ce qui est nécessaire :

- Pour se protéger du soleil : lunettes, chapeau, crème solaire.
- Pour les randonnées pédestres : une gourde, un petit sac à dos et une bonne paire de baskets.

► Argent de poche : A discréption de la famille. Les jeunes ne manquent de rien sur le centre ; il n'est donc pas nécessaire de leur donner d'importantes sommes d'argent, un montant de 10 à 15 € par semaine nous semble une somme raisonnable.

► Linge : Le linge devra être peu fragile et facilement lavable.

► Santé : N'oubliez pas de nous communiquer tous les renseignements utiles (allergies, régime alimentaire...). L'assistant sanitaire du séjour veillera au bon état de santé de tous. Pour les traitements médicaux en cours, **un double de l'ordonnance du médecin est exigé (validité de moins de 6 mois)** pour que le jeune puisse poursuivre son traitement

► Téléphone : Nous sommes installés sur un camping accueillant d'autres groupes, il sera difficile de joindre votre enfant en appelant sur le numéro du camping.

En cas d'urgence, n'hésitez pas à nous contacter : (03.29.64.64.61 ou 03.29.69.60.55) nous vous communiquerons alors les coordonnées du directeur du séjour.

Le téléphone mobile est un outil de communication de plus en plus utilisé par les jeunes, y compris en centre de vacances, cependant son usage abusif peut nuire à l'ambiance générale du séjour, l'équipe proposera des périodes d'utilisation qui seront communiquées aux parents.

► Objet de valeur : Nous déconseillons la présence de tout objet de valeur (bijoux, console de jeux, appareil photo...). Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

Attention les vols, dégradations ou perte de téléphone portable ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par la MAIF en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire).

Bon séjour avec Vacances Pour Tous !